

## Déclaration ESG

Cette Déclaration ESG reflète les valeurs fondamentales relatives aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») qui guident GBL et son Management Exécutif dans leurs activités. Elle expose les engagements de la société et ses orientations quant à la mise en œuvre des trois piliers ESG.

### **1. Notre approche**

---

Si la responsabilité première de GBL est de mener des activités rentables et durables, celles-ci ont également un impact sur la société au sein de laquelle elles sont menées. Compte tenu du lien essentiel entre la réussite opérationnelle et une société civile forte, l'approche de gestion responsable de GBL doit bénéficier à l'ensemble des parties intéressées.

En tant qu'investisseur patrimonial actif, GBL estime qu'une gestion responsable est essentielle pour mener à bien sa mission d'actionnaire professionnel et ainsi défendre les intérêts de ses investissements et actionnaires, respectivement par la croissance durable des revenus et dividendes et par la création de valeur sur le long terme.

#### **1.1. Politiques**

En qualité d'investisseur à long terme et coté, GBL a développé (i) une Déclaration ESG, (ii) une Politique de Diversité & d'Inclusion, (iii) un Code de Déontologie et (iv) une Charte de Gouvernance d'Entreprise (la « Charte »).

- La Politique de Diversité & d'Inclusion tend à encourager et faciliter chez GBL un environnement favorisant la diversité et l'intégration et qui embrasse les différences et reconnaît leurs avantages. Ces différences portent sur l'âge, le sexe (identité), l'orientation sexuelle, le handicap, l'ethnie, les appartenances culturelles et religieuses, ainsi que toute autre différence.
- Le Code de Déontologie fixe les orientations en matière de conduite des activités dans le respect des normes les plus strictes sur le plan juridique, éthique et professionnel. Il est accessible à tous les employés et membres du Conseil d'Administration (les « Administrateurs »), et couvre la conformité, la gestion responsable, les conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption, les relations avec les tiers, le respect au travail et la non-discrimination.
- GBL a adopté la Charte qui regroupe l'ensemble des règles de gouvernance d'entreprise de la société, et en particulier les principes qui régissent la conduite des membres du Conseil d'Administration de GBL et de ses comités spécialisés, ainsi que les règles de fonctionnement de ces organes. Ce document comprend également le Dealing Code qui définit les règles applicables aux transactions sur titres GBL (le « Dealing Code »).

GBL s'est engagée à adopter une communication responsable et transparente vis-à-vis des parties intéressées. La Déclaration ESG et la Charte sont disponibles sur notre site internet et constituent le cadre de référence applicable à GBL et à ses participations.

## **2. GBL : une entreprise responsable**

---

Employeur responsable depuis de nombreuses années, le groupe adhère au principe d'intégrité et à des normes éthiques strictes. En sa qualité de société à portefeuille, comptant moins de 50 employés et ne menant aucune activité de production ou de distribution, l'impact de GBL sur le plan social et environnemental est limité. Cependant, la gestion responsable est l'une des valeurs intrinsèques de GBL. La section ci-dessous décrit la philosophie de GBL en matière de gestion responsable et les engagements qu'elle a pris à cet égard.

### **2.1. Social**

#### *a) Questions relatives aux employés*

##### ***Engagement***

En tant qu'employeur, GBL estime que la création de valeur découle notamment de sa capacité à attirer et retenir des personnes de talent, ayant des formations et des compétences diverses ainsi que des valeurs morales éthiques solides.

GBL s'efforce de créer un environnement dans lequel les individus sont valorisés, soutenus et responsabilisés afin de leur permettre de s'épanouir tant personnellement que professionnellement. Le groupe donne à chacun les ressources nécessaires pour développer son expertise et ses compétences en matière de leadership.

Le groupe soutient activement une culture de développement et de performance reconnaît la valeur de la diversité et du bien-être personnel.

##### ***Mise en œuvre***

GBL respecte les lois applicables et s'efforce de :

- créer une relation de travail positive avec ses employés ;
- offrir un environnement de travail propice à la diversité et à l'inclusion dans lequel les individus sont traités dans le respect mutuel ainsi qu'avec dignité et équité ;
- offrir des opportunités de carrière aux employés ;
- garantir un environnement de travail sécurisé et sain.

En pratique, GBL offre une assurance soins de santé à ses employés et à leur famille. Tous les employés ont accès au Code de Déontologie, l'objectif étant de les sensibiliser et de les encourager à respecter les valeurs partagées par le groupe. Par ailleurs, GBL encourage la formation de ses employés pour leur permettre de développer leurs compétences.

GBL a décrit cette approche, destinée à garantir à ses employés un environnement de travail sans discrimination et propice à la diversité, dans sa Politique de Diversité & d'Inclusion. Les critères de diversité tels que visés dans cette politique font, dès lors, partie des critères de sélection lors du recrutement du personnel.

### ***b) Implication dans la société civile***

#### ***Engagement***

GBL est d'avis que sa performance opérationnelle ainsi que la création de valeur pour ses actionnaires nécessitent la prise en compte et l'inclusion de l'ensemble des acteurs du monde économique et sociétal. Cela implique notamment d'être un vecteur de création de valeur au bénéfice de la société civile au sein de laquelle elle évolue.

#### ***Mise en œuvre***

L'engagement de GBL dans la société civile se traduit par une politique de mécénat qui se concentre autour de trois axes, la recherche scientifique, la bienfaisance, la culture et l'éducation.

### ***c) Droits de l'homme***

#### ***Engagement***

En tant que société à portefeuille diversifiée, GBL reconnaît le rôle qu'elle peut jouer dans le soutien et le respect apportés à la protection universelle des droits de l'homme. Elle considère que le respect et la protection de ces droits sont essentiels pour la création valeur durable sur le long terme.

L'engagement de GBL à respecter les droits de l'homme est défini dans sa Déclaration ESG, dans sa Politique de Diversité & d'Inclusion et dans son Code de Déontologie.

#### ***Mise en œuvre***

Par principe, le respect des droits de l'homme a toujours été inscrit dans la philosophie de GBL en matière de gestion responsable. C'est l'ensemble de la société qui se doit de défendre cet engagement. Les impacts directs et indirects en matière des droits de l'homme sont pris en compte lors des échanges avec les partenaires commerciaux ainsi que dans le processus d'analyse d'investissements, lorsqu'ils sont jugés significatifs et pertinents.

Dans la mise en œuvre de ses engagements, le groupe s'efforce de sensibiliser l'ensemble de ses employés aux valeurs d'entreprise et à leur lien avec le respect des droits de l'homme.

## **2.2. Gouvernance**

### ***a) Diversité du conseil d'administration et de la direction exécutive***

#### ***Engagement***

GBL s'engage à mettre œuvre les dispositions de gouvernance d'entreprise. Cela comprend une composition diversifiée du Conseil d'Administration et du Management Exécutif (à savoir les Administrateurs-Délégués) contribuant à une bonne gouvernance. GBL s'efforce d'appliquer le principe de diversité à la composition de ses organes de gouvernance, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle.

#### ***Mise en œuvre***

La diversité est un critère repris dans la sélection des nouveaux Administrateurs et Administrateurs-Délégués. GBL ne tolère aucune discrimination, de quelque nature que ce soit.

La société s'efforce aussi de s'assurer que les membres du Conseil d'Administration et du Management Exécutif présentent des profils variés et complémentaires dans les secteurs financier, industriel et de services, et du monde académique belge et international.

De plus, le Conseil d'Administration veille à la présence et à la contribution qualitativement et quantitativement suffisantes d'Administrateurs indépendants pour garantir le respect des intérêts de tous les actionnaires.

### ***b) Gouvernance d'entreprise solide***

GBL estime qu'une gouvernance d'entreprise solide est essentielle pour pouvoir générer des profits durables sur le long terme et s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de gouvernance. La responsabilité en matière d'ESG a été confiée au Conseil d'Administration qui supervise la mise en œuvre de la Déclaration ESG sur la base du rapport annuel rédigé par le Responsable ESG.

Les règles de conduite qui s'appliquent aux membres du Conseil d'Administration de GBL et de ses Comités spécialisés, de même que les règles qui régissent le fonctionnement de ces organes sont exposées dans la Charte.

La composition du Conseil d'Administration de GBL reflète la structure de l'actionnariat de contrôle de la société contrôlée par Pargesa Holding S.A. (par l'intermédiaire de sa filiale à 100 % Pargesa Netherlands B.V.). Pargesa Holding S.A., société de droit suisse, est elle-même contrôlée par Parjointco N.V., société de droit néerlandais contrôlée à parité par les groupes Frère et Power Corporation du Canada.

Enfin, l’empreinte de la gouvernance d’entreprise de GBL est renforcée par l’évaluation tant de son Conseil d’Administration que de son Management Exécutif :

- Conformément à son règlement d’ordre intérieur, le Conseil d’Administration évalue sa performance tous les trois ans sur la base d’un questionnaire individuel. Ce questionnaire couvre l’évaluation de la taille, la composition et la performance collective du Conseil d’Administration, ainsi que la contribution effective de chaque Administrateur et l’interaction du Conseil d’Administration avec le Management Exécutif.
- Le règlement d’ordre intérieur ne prévoit pas de procédure spécifique pour évaluer la performance du Management Exécutif. Cette évaluation se fait de façon permanente et informelle dans le cadre des réunions du Conseil et des Comités ainsi que, de façon plus formelle, à l’occasion de l’évaluation trisannuelle de la performance du Conseil d’Administration. Par ailleurs, les Administrateurs non-exécutifs se réunissent annuellement, en l’absence du Management Exécutif, en vue de se prononcer sur l’interaction entre les Administrateurs non-exécutifs et le Management Exécutif.

### *c) Éthique et intégrité*

#### ***Engagement***

GBL s’engage à mener ses activités dans le respect des règles d’éthique et conformément aux lois applicables, et interdit la corruption et les autres pratiques illégales afin d’obtenir ou conserver un avantage commercial.

GBL ne tolère donc aucun acte de corruption dans le cadre de ses activités. Les valeurs fondamentales et principes professionnels de GBL sont décrits dans le Code de Déontologie qui précise à qui les employés peuvent s’adresser en cas de question ou de doute.

#### ***Mise en œuvre***

Dans la mise en œuvre de ses engagements, le groupe GBL s’efforce de sensibiliser ses employés aux valeurs d’entreprise et aux pratiques liées à la lutte contre la corruption.

## **2.3. Environnement**

#### ***Engagement***

En tant que société à portefeuille ne menant aucune activité de production ou de distribution, GBL n’a qu’un impact environnemental direct limité. Malgré cette faible empreinte écologique, GBL s’engage à respecter les lois et réglementations applicables en matière d’environnement, et à évaluer et gérer, le cas échéant, tout impact environnemental prévisible associé à ses activités.

Depuis plusieurs années, GBL a concentré ses efforts sur la préservation des ressources, l'efficacité énergétique et la gestion des déchets. Elle s'engage à réduire son faible impact direct sur l'environnement, en identifiant les améliorations possibles, et soutient les initiatives environnementales prises par les sociétés du portefeuille.

### ***Mise en œuvre***

Il appartient aux employés de GBL d'être attentifs à l'impact environnemental de la société et de respecter les engagements pris en la matière. Ils respecteront les engagements environnementaux de la société et ses valeurs d'entreprise.

## **3. GBL : un investisseur responsable**

---

### ***Engagement***

En tant qu'investisseur patrimonial actif, GBL reconnaît que la gestion efficace des aspects ESG peut avoir une incidence positive sur la performance à long terme de la société et sur sa capacité à créer durablement de la valeur. GBL intègre par conséquent les aspects ESG dans les différentes étapes de son processus d'investissement et de suivi de son portefeuille.

### **Processus d'investissement**

GBL adopte une approche prudente du risque et intègre l'analyse des aspects ESG dans son processus d'investissement, ce qui lui permet de déployer du capital dans des entreprises présentant des modèles économiques durables. L'investissement responsable est un moyen d'atténuer les risques potentiels et d'identifier des opportunités d'investissement de qualité. En effet, les aspects ESG renforcent et enrichissent l'analyse des tendances et des secteurs menée par l'équipe d'investissement de GBL, dans la mesure où ils contribuent à identifier des opportunités dans différents domaines, tels que l'énergie ou le recyclage. Les aspects ESG aident également à mieux comprendre les risques et opportunités de création de valeur d'un potentiel investissement, GBL estimant que le respect des aspects ESG et les engagements pris en la matière sont des moteurs de création de valeur sur le long terme et de croissance durable pour les sociétés du portefeuille.

### **Suivi du portefeuille**

GBL adopte une approche d'actionnaire actif vis-à-vis des sociétés dans lesquelles elle investit et s'assure, au travers des organes de gouvernance, que ses investissements sont gérés conformément à sa philosophie de gestion responsable, y compris son Code de Déontologie et sa Déclaration ESG. Par conséquent, GBL investit dans des sociétés partageant ses valeurs et engagements quant à la nécessité de (i) se conduire de manière responsable et éthique et (ii) servir l'ensemble de la société civile.

Les sociétés du portefeuille et les difficultés et opportunités qu'elles présentent sont diverses. Chaque société demeure par ailleurs responsable du développement de ses propres politiques et programmes. GBL estime toutefois nécessaire d'impulser au sein de ses différentes participations des directives communes sur les questions de développement durable et de gestion responsable.

### ***Mise en œuvre***

Les aspects ESG sont intégrés à toutes les étapes :

- du processus d'investissement, faisant partie intégrante des critères d'investissement stratégiques de GBL :  
l'équipe d'investissement joue un rôle direct dans l'évaluation des opportunités d'investissement et dans l'actualisation régulière et le suivi des sociétés du portefeuille. Elle s'assure que les aspects ESG soient pris en compte dans les travaux de due diligence et d'analyse réalisés avec l'assistance d'experts.
- du suivi des sociétés en portefeuille :  
En tant qu'actionnaire actif au travers de sa représentation dans les Conseils d'Administration des principales sociétés du portefeuille, GBL exerce ce rôle en discutant des questions ESG avec les autres membres des Conseils ainsi qu'avec l'équipe de direction des sociétés du portefeuille. Ce suivi prend notamment la forme base d'un questionnaire (i) envoyé annuellement aux sociétés du portefeuille par les représentants de GBL au sein des Conseils d'Administration et (ii) couvrant un large éventail de sujets ESG dont le contenu évolue au fil du temps.

## **4. Responsabilités et champ d'application**

---

### **4.1. Responsabilités**

#### ***Administrateurs-Délégués et Conseil d'Administration***

Le Conseil d'Administration revoit et approuve les orientations stratégiques et le reporting en matière d'ESG, alors que :

- les Administrateurs-Délégués veillent au respect de la Déclaration ESG au travers d'une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des actions menées pour poursuivre les engagements et objectifs de GBL sur le long terme,
- le Comité d'Audit revoit et évalue les risques propres à GBL sur une base annuelle.

### **Responsable ESG**

La responsabilité formelle de la stratégie ESG a été déléguée au Secrétaire Général, nommé « Responsable ESG ». Ce dernier est assisté par les différentes équipes de GBL participant à la mise en œuvre de la stratégie ESG, à savoir principalement :

- le département juridique et des ressources humaines en charge des aspects sociaux et de gouvernance au niveau de GBL ;
- l'équipe d'investissement chargée de veiller au respect de la stratégie ESG à chaque étape du cycle d'investissement ; et
- l'équipe de communication du groupe.

### **4.2. Champ d'application**

L'approche ESG de GBL décrite dans cette Déclaration s'applique au Groupe Bruxelles Lambert et à ses filiales :

- dont les activités principales sont l'investissement, le réinvestissement, la détention, la gestion ou la négociation de participations dans d'autres sociétés et/ou dans des titres, ou les propositions allant dans ce sens, et/ou l'implication dans des activités de gestion de trésorerie ;
- à l'exclusion des filiales directes ou indirectes de Sienna Capital,

désignés collectivement le « groupe GBL » ou « GBL ».

Par conséquent, sont exclus du présent champ d'application (le « Champ d'Application ESG ») :

- les sociétés du portefeuille de GBL (contrôlées ou non) auprès desquelles GBL est un actionnaire actif au travers de leurs organes de gouvernance ; et
- tous les gestionnaires de fonds d'investissement dans lesquels Sienna Capital investit.

Ces sociétés identifient et gèrent leur impact ESG et les risques associés en appliquant leurs propres mesures de contrôle interne.

Cette Déclaration ESG a été approuvée par le Conseil d'Administration le 15 mars 2018 par :

---

Ian Gallienne (Administrateur Délégué)

---

Gérard Lamarche (Administrateur Délégué)